



PRÉFET DES ALPES- MARITIMES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nice, le 27 octobre 2022

Fermeture exceptionnelle des services de l'État dans les Alpes-Maritimes le lundi 31 octobre 2022

La préfecture des Alpes-Maritimes informe les usagers que les services départementaux de l'État recevant du public seront exceptionnellement fermés le lundi 31 octobre 2022.

Cela concerne :

- la préfecture des Alpes-Maritimes (site du CADAM),
- la sous-préfecture de Grasse,
- la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS),
- la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP),
- la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Les services de l'État accueilleront de nouveau les usagers à partir du mercredi 2 novembre 2022 aux horaires habituels consultables sur le site de la préfecture : www.alpes-maritimes.gouv.fr

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr

147 boulevard du Mercantour
06200 Nice

Suivez-nous sur : www.alpes-maritimes.gouv.fr



@prefet06



Prefet06